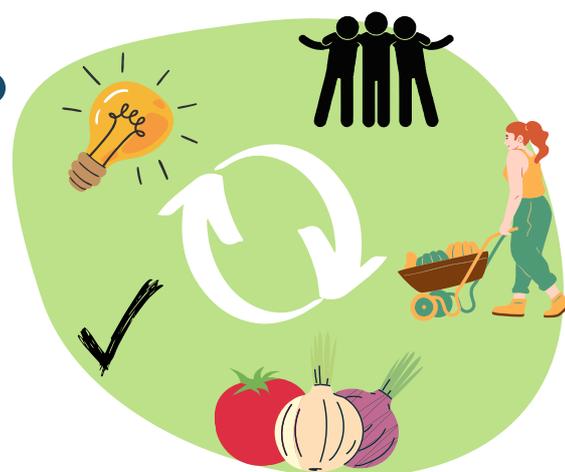


Appel à Manifestation d'Intérêt : Création d'espaces tests agricoles en Pays Cœur d'Hérault

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial 3D**, le Pays Cœur d'Hérault favorise la mise en place d'espaces-tests agricoles

Qu'est que c'est ?

Un Espace-Test Agricole est un dispositif qui permet à une personne de tester la faisabilité et la viabilité de son projet agricole en conditions réelles sur une durée définie (3 ans).



Crédits : Terracoopa

Quel intérêt?

Sécuriser les reconversions professionnelles, limiter la prise de risque financière et les erreurs techniques, aider à développer un réseau professionnel, aider les porteurs de projet à s'ancrer sur le territoire

Quels modèles ?

- Espace Test Permanent : un ou plusieurs porteurs de projets sont accueillis sur le lieu test pour une durée donnée
- En Archipel : différents lieux d'accueil
- Espace Test Temporaire : si confirmation du test, installation durable sur la parcelle qui a servi au test



Crédits : Terracoopa

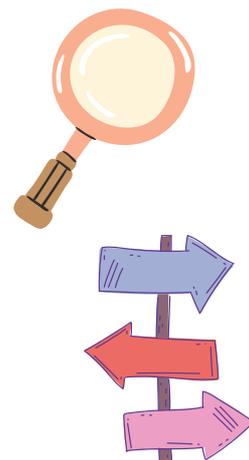
Quel accompagnement possible?

Avec notre partenaire Terracoopa, nous proposons un accompagnement des communes du territoire mettant à disposition une parcelle agricole, pour la mise en place de ces Espaces Tests.

1

Etude de faisabilité

Terracoopa réalise une étude de faisabilité : étude de votre projet, de la parcelle, proposition de scénarios (données technico-économique, avantages/inconvénients, budgétisation, etc.).



Mise en place et suivi

Ensemble, nous étudions les différentes modalités de mise en place de votre projet d'espace-test et nous vous accompagnons dans la recherche de financement.

2

Qui peut postuler ?

Une commune avec un projet agricole, préférentiellement de diversification, et qui possède :

- une/des parcelle.s communale.s d'au moins 1ha à mettre à disposition,
- un/des contact.s avec un/des propriétaire.s privé.s souhaitant mettre à disposition une/des parcelle.s d'au moins 1ha.

Comment postuler ?

En répondant à ce questionnaire :

<https://framaforms.org/ami-espace-test-agricole-1664284661>

21 novembre 2022

**Fin de réponse
à l'AMI**



Fin novembre 2022

**Sélection de la
commune**



Dès décembre

**Lancement étude
de faisabilité**

Des questions ?

Contact Pays Coeur d'Hérault :

Marion Munch, chargée de mission foncier agricole et forestier :

marion.munch@coeur-herault.fr, 06 35 30 22 29.

Plus d'information sur d'autres espaces tests :

<https://reneta.fr/Pourquoi-des-espaces-test>;



Crédits : Terracoopa,
Bastien Defives